

## **Rapport de la commission de gestion de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois concernant le budget 2015**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal, Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée constitutive du 26 juin 2012 à Yvonand par l'association intercommunale SDIS du nord vaudois, les membres sous signés de la commission de gestion se sont réunis à 2 reprises.

Le 11 septembre à la caserne du feu d'Yverdon-les-Bains en présence de Mrs Jean-Daniel Carrard, président du CODIR, Jean-Marc Ballif, vice-président du CODIR et Jean-Michel Benay, commandant du SDIS Nord Vaudois. Ces derniers, nous ont apporté les différentes explications concernant le budget 2015 et son annexe. Nous avons passé en revue toute la ventilation des comptes dans un esprit de totale transparence. Ils ont également répondu aux nombreuses questions que nous leurs avons posé. Différents points nous ont été présentés en détails :

- La clé de répartition des charges pour les communes.
- L'engagement de 1,5 EPT
- La création d'un fond de réserve.

La commission remercie le CODIR de présenté le budget sous cette forme ce qui le rend clair et compréhensif conformément à notre demande lors de notre dernier rapport.

Un point a retenu notre attention :

- La dénomination du poste 652.3011 « traitements » n'est pas correcte, il s'agit en fait du poste 652.3521 « salaire des permanents ».

Nous constatons que le budget est maitrisé et nous remercions le CODIR pour son travail.

Le présent rapport a été discuté et élaboré le 18 septembre à Ursins.

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil de l'association intercommunale SDIS du nord vaudois d'adopter le budget 2015 tel que présenté.

Pour la commission de gestion :

Nicolas Perret, Champvent

Patrick Marrel, Ursins

Denis Payot, Corcelles-Concise

Hervé Kemmling, Giez

Pierre-André Tharin, Suscévaz